

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le 1<sup>er</sup> août 2022 à 19h30 à la salle du conseil de Cascapédia-St-Jules.

Présent sont les conseiller(ère)s suivant : Tammy Burton, Louis Sexton, Kim Barter et Michel Boudreau formant quorum sous la présidence de la pro-maire Margaret-Ann Cooke.  
L'Inspecteur municipal James Bujold et la Directrice générale Susan Legouffe aussi présente.

- #1514 Il est proposé par le conseiller Louis Sexton et approuvé à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que le procès-verbal de la réunion régulière tenu le 4 juillet et de la réunion spéciale tenu le 7 juillet, 2022 sont lu et accepté tel que lu.
- #1515 Il est proposé par la conseillère Kim Barter que le paiement des factures suivants est accepté:  
  
Relevé de compte numéro 22-154 avec un total de dépense de 164 853.69\$
- #1516 Il est proposé par la conseillère Tammy Burton et résolu par les conseiller(ère)s présente que le Règlement numéro 22-03 est adopté.
- #1517 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau et résolu par les conseiller(ère)s présente que le Règlement numéro 22-04 est adopté.
- #1518 Il est proposé par la conseillère Tammy Burton et résolu par les conseiller(ère)s présente que le Règlement numéro 22-05 est adopté.
- #1519 Un avis de motion est proposé par le conseiller Michel Boudreau qu'à une réunion subséquente du conseil le règlement numéro 22-06 sera adopté.
- #1520 Il est proposé par la conseillère Kim Barter et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que le projet de règlement numéro 22-06 soit adopté.
- #1521 Il est proposé par la conseillère Kim Barter qu'une donation de \$50 soit faite à la Fondation Communautaire Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-les-Îles dans le cadre de son souper-bénéfice en collaboration avec Centraide Gaspésie-les-Îles au profit de la sécurité alimentaire.
- #1522 Il est proposé par la conseillère Kim Barter qu'une résolution soit adopté pour confirmer que la Municipalité de Cascapédia-St-Jules n'est pas intéressé à joindre les communautés avoisinantes, soit New Richmond, Caplan et Saint-Alphonse pour l'embauche d'une ressource commune pour occuper le poste de directeur incendie.
- #1523 Il est proposé par la conseillère Kim Barter que l'achat d'un banc berçant et de deux bancs de 6 pied soit approuvé. Que la Directrice générale soit autorisé a confirmé l'achat et que le tout soit dans le couleur bleu (guide de sélection de couleurs Tessier Récréoparc).

La levée de la réunion était proposée par la pro-maire à 20h06.

\*\*En signant le procès-verbal, la pro-maire accepte d'avoir signé chacune des résolutions des présentes.

Margaret-Ann Cooke, pro-maire

Susan Legouffe, Directrice générale